BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

Décision n° 13701 du 8 mars 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

NOR: INTJ1706508S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 64263 du 1er décembre 2016 (NOR: INTJ1630334S),

Décide:

Article 1er

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er avril 2017:

Réal Nicolas	NIGEND: 307 044	NLS: 8 104 920
Alonso Yvan	NIGEND: 312 145	NLS: 8 108 466
Portelli Sébastien	NIGEND: 300 681	NLS: 8 100 645
Guilloux Cédric	NIGEND: 249 106	NLS: 8 100 099
Braems Frédéric	NIGEND: 236 115	NLS: 8 081 233

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 mars 2017.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie pour la zone défense et de sécurité Sud,

D. Galtier